

Si vous vous faites vacciner,
vous protégez aussi bien
votre propre enfant que
les autres enfants contre
la **coqueluche**



**Protection
vaccinale**

pendant la grossesse :
demandez conseil
à votre médecin

Vous avez discuté des vaccinations de rappel
possibles, entre autres contre la coqueluche,
avec votre médecin. Cette brochure est destinée
à vous fournir des informations supplémentaires.



Vous prévoyez de fonder une famille, êtes enceinte, allez devenir grands-parents ou êtes régulièrement en contact avec des nourrissons:

c'est le bon moment pour penser à une vaccination de rappel contre la coqueluche.

Cette vaccination de rappel vous protège, vous et votre nourrisson, d'une contamination par l'agent pathogène de la coqueluche. La coqueluche peut entraîner des complications sévères, en particulier chez les nourrissons.



Pourquoi...

devriez-vous vous faire vacciner?

Une vaccination contre la coqueluche à l'âge adulte vous permet avant tout de vous protéger, vous et votre enfant. Vous contribuez de plus à augmenter la couverture vaccinale de la population et protégez ainsi indirectement les autres enfants et adultes.

- Dans plus de la moitié des cas, les nourrissons atteints de coqueluche ont été contaminés par leurs parents ou leurs frères et sœurs.

Qui...

devrait se faire vacciner, et quand?¹

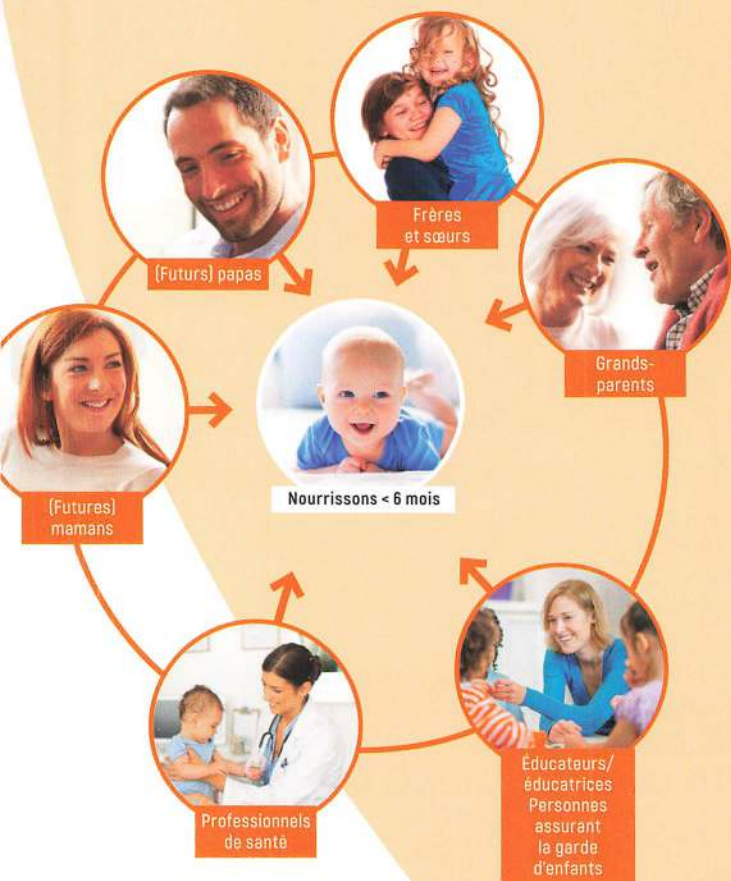
- **Nourrissons:** une vaccination en temps voulu des nourrissons dès l'âge de 2 mois. Si possible, au moins 2 doses d'un vaccin combiné devraient avoir été administrées avant de fréquenter une structure d'accueil collectif. C'est important car les nourrissons sont, durant les premiers 6 mois (moment de la 3^e dose), les plus vulnérables aux complications sévères causées par la coqueluche.
- **(Futures) mamans:** une vaccination peut aider à protéger votre enfant le mieux possible contre la coqueluche durant les premiers mois de vie. Pour déterminer si une vaccination est indiquée dans votre cas, et, si oui, à quel moment, veuillez consulter votre médecin afin de vous faire conseiller le mieux possible.
- **Adolescents/adultes, comme p. ex. les frères et sœurs ou le père:** les adolescents et adultes peuvent être infectés sans présenter de symptômes typiques. Les adultes représentent un risque d'infection significatif, en particulier pour les nourrissons. Les vaccinations de rappel sont recommandées à l'âge de 11-15 ans et à l'âge de 25-29 ans.
- **Les personnes régulièrement en contact avec le nourrisson, comme les grands-parents, les sages-femmes, les personnes assurant la garde d'enfants:** assurez-vous que les personnes de contact se sont fait vacciner, de préférence avant la naissance de l'enfant.

¹ adapté d'après: Office fédéral de la santé publique (OFSP), 2018.

Comment...

se faire vacciner?¹

- Comme il n'existe pas de vaccin monovalent contre la coqueluche, l'utilisation d'un vaccin combiné est indiquée.
- Pour de plus amples informations et pour savoir quel vaccin combiné peut être utilisé dans votre cas, veuillez consulter votre médecin.



Coqueluche (pertussis)

Qu'est-ce donc?

- La coqueluche est une maladie infectieuse très contagieuse des voies respiratoires, provoquée par une bactérie. La transmission se fait par des gouttelettes de salive émises lorsqu'une personne malade éternue, parle ou tousse. Après une coqueluche, **il n'y a pas d'immunité à vie.**
- La coqueluche se manifeste sous forme de fièvre et de fortes quintes de toux, qui peuvent durer jusqu'à 6 semaines et avoir des répercussions sur l'alimentation. Lors des accès de toux, le malade a des expectorations épaisses qui sont souvent suivies de vomissements.
- **Chez les nourrissons**, la coqueluche peut présenter **une évolution grave** dès les premiers mois de vie. Les complications redoutées sont des pneumonies, des convulsions et une atteinte du cerveau.

Tant que votre enfant n'est pas vacciné contre la coqueluche, il reste susceptible de contracter la maladie.

Avec pour objectif principal de protéger les nourrissons contre la coqueluche, l'Office fédéral de la santé publique recommande:¹

- Une **vaccination en temps voulu des nourrissons dès l'âge de 2 mois**. Les nourrissons qui fréquentent une structure d'accueil collectif doivent avoir reçu au moins 2 doses d'un vaccin contre la coqueluche, de préférence au moins 1 mois avant leur entrée dans la structure d'accueil.
- La vaccination **des femmes enceintes à chaque grossesse**. La vaccination pendant la grossesse entraîne la formation d'anticorps maternels. Ces derniers sont transmis au nourrisson avant la naissance et peuvent par conséquent le protéger de la maladie correspondante pendant les premiers mois de vie.
- Une **vaccination de rappel** contre la coqueluche à l'âge de **11 à 15 ans**
- Une **vaccination de rappel** contre la coqueluche à l'âge de **25 à 29 ans**
- La vaccination de **toutes les personnes de contact**, indépendamment de l'âge, qui sont **régulièrement en contact** avec des nourrissons < 6 mois (lorsque la dernière vaccination contre la coqueluche remonte à plus de 10 ans).

Cachet du cabinet médical:



GlaxoSmithKline AG
Talstrasse 3-5
CH-3053 Münchenbuchsee